



Passage à 35 heures - Augmentation des RTT

Notre pétition, pour le passage à 35 heures et pour l'augmentation du nombre de jours RRT pour ceux qui veulent rester à 37h30, a été signée par près de 200 collègues. Cela représente un indéniable succès, compte tenu des obstacles rencontrés pour faire avancer le débat sur la ville. Continuons !

Rappelons les points essentiels du débat :

L'employeur nous indique que **36 jours de congés annuels** représentent le socle commun à tous les agents de la ville travaillant à temps complet (hormis les statuts particuliers, tels que les professeurs d'enseignement artistique).

Ce nombre de jours de congés annuels, s'applique donc aussi bien pour les collègues travaillant 37h30 par semaine, que pour ceux qui sont à 35 heures hebdomadaire ou, encore, ceux qui sont annualisés. Sur ces 36 jours de congés annuels, 25 correspondent aux congés légaux (minimum requis par la loi).

Qu'on le veuille ou non, les 11 jours restant correspondent bien à des acquis sociaux !

Ces jours de congés supplémentaires ont été obtenus dans le passé aux Lilas, comme cela s'est pratiqué dans toutes les collectivités territoriales, notamment afin de compenser la faible augmentation des salaires des agents.

La CGT se battra bec et ongle, pour que, quel que soit l'employeur, ces acquis soient conservés pour tous les agents. C'est justement de cela dont il est question aujourd'hui :

Il n'est pas normal que les collègues qui ont l'obligation de travailler 37h30 par semaine (et, donc, pour la plupart, qui ne l'ont pas choisi) se voient réduire leur nombre de jours de récupération RTT - passant de 14, réglementaires, à 6 – sous prétexte que, dans notre collectivité, il y a 36 jours de congés annuels.

C'est pourquoi nous demandons :

- **Le passage à 35 heures, pour les agents qui le demandent.**
- **L'augmentation du nombre de jours RTT : de 6 à 14 jours annuels.**

Nous avons envoyé un courrier à M. Le maire afin d'engager un dialogue sur la question du temps de travail (voir au verso).

Nous n'avons, à ce jour, pas reçu de réponse, c'est pourquoi nous appelons tous les agents de la ville des Lilas et du CCAS, à venir porter les revendications de la CGT sur ce sujet, lors du conseil municipal qui se tiendra le mercredi 18 décembre, devant la mairie (parvis) à 19 heures.



Monsieur le Maire, Daniel Guiraud
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les lilas, le 21/11/2013

Objet : Demande rencontre temps de travail

Monsieur le Maire,

Nous constatons que nous n'avons pas reçu de réponse à notre courrier du 24 octobre, dans lequel nous vous demandions de recevoir notre syndicat à propos de la question du temps de travail.

Nous déplorons que notre demande n'ait pas encore été prise en compte, d'autant que nous nous sommes toujours efforcés d'adopter une position claire et constructive avec l'employeur, notamment en ce qui concerne l'application du Compte Épargne Temps et la mise en place d'un règlement intérieur des congés.

Nous vous rappelons que nous avons réunis un groupe de camarades afin de participer aux « instances de concertation » initiés par vous-même sur ces sujets ; cependant, les réunions « représentants des personnels » ont été brutalement suspendues dès la deuxième rencontre prévue, alors même que nous nous apprêtions à transmettre nos propositions.

Comme nous vous l'indiquions lors de notre courrier du 11 septembre, nous avons engagé une campagne d'information et de sensibilisation auprès des agents sur la question du temps de travail. Nous avons proposé une pétition qui a rencontré un indéniable succès.

Il est temps que vous soyez informés de la teneur de ces retours, venant des services, ainsi que des revendications portées par la CGT sur le temps de travail. Nous réitérons, par conséquent, notre demande afin de vous rencontrer, personnellement, à ce sujet.

Sans réponse de votre part, nous nous verrions dans l'obligation d'appeler à un rassemblement en mairie, le mercredi 18 décembre, jour du Conseil Municipal, afin d'appuyer les revendications de la CGT sur le temps de travail.

Recevez monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau,

François Le Douarin